

***Communiqué commun des organisations FSU, UNSA-Education, SGEN-CFDT,  
FERC-CGT, SUD-Education du Loiret***

***Orléans le 4 novembre 2019***

Au niveau national, nos organisations syndicales, FSU, UNSA-Education, SGEN-CFDT, FERC-CGT et SUD-Education ont adressé, le 8 octobre dernier, un courrier au Ministre de l'Education nationale à ce jour sans réponse. Elles lui demandaient des actes suite au malaise, à l'émotion et à la colère exprimées par les personnels après l'acte dramatique de Christine Renon.

C'est pour exprimer fortement nombre de revendications que ces organisations syndicales appellent à faire du 6 novembre prochain une journée de mobilisation .

**Elles demandent:**

- une réelle amélioration des conditions de travail des directeurs et directrices d'école, des enseignant-es et de tous les personnels qui font vivre les écoles, les établissements et les services,
- une meilleure reconnaissance de leurs professionnalités,
- L'application de la législation sur la santé, la sécurité et le bien-être au travail et le développement des services de médecine de prévention, dont l'embauche de médecins de prévention
- une organisation moins verticale et moins injonctive des écoles, établissements et services. L'organisation d'un travail plus collectif et à des rythmes plus respectueux de la qualité de vie au travail,
- les moyens utiles indispensables au bon fonctionnement des écoles, des établissements et des services ainsi que les créations d'emplois nécessaires pour l'ensemble des personnels.

Enfin, ces organisations syndicales dénoncent, une nouvelle fois, la suppression programmée, dans la loi dite de « transformation de la Fonction Publique », des CHSCT qui aggravera la prise en charge de celles et ceux qui sont en souffrance.

**Aussi, les organisations syndicales FSU, UNSA-Education, SGEN-CFDT, FERC-CGT et SUD-Education du Loiret appellent ce mercredi 6 novembre 2019 à un :**

**Rassemblement devant la DSDEN à Orléans à 17h30**

***Apporter toutes vos fiches du RSST (Registre Santé et Sécurité au Travail) que nous afficherons devant la grille de la DSDEN afin de témoigner de nos conditions de travail au quotidien.***